



Le 4 novembre 2014

Destinataires : Tous les artistes canadiens

Objet : Appel de propositions - Trophée Art et Sport 2014 du CIO

Le trophée annuel du Comité International Olympique (CIO) a été créé en 1985 pour favoriser l'enseignement de l'Olympisme dans différents domaines. Pour 2014, le CIO compte récompenser l'expression artistique. Dans cette optique, le trophée du Comité olympique canadien vise à reconnaître les artistes et créateurs qui, grâce à leurs talents, ont su promouvoir l'Olympisme et laisser ainsi un héritage à caractère artistique.

Le CIO définit l'Olympisme comme suit :

L'Olympisme est une philosophie de la vie, exaltant et combinant en un ensemble équilibré les qualités du corps, de la volonté et de l'esprit. Alliant le sport à la culture et à l'éducation, l'Olympisme se veut créateur d'un style de vie fondé sur la joie dans l'effort, la valeur éducative du bon exemple et le respect des principes éthiques fondamentaux universels.

À titre d'information, voici une liste non exhaustive de formes d'arts, selon la définition du CIO.

Les arts visuels comme la peinture, la sculpture, l'architecture, le textile, la vidéo, la bande dessinée, la calligraphie, le cinéma expérimental, le design, le dessin, les graffitis, les graphiques, la gravure, la marqueterie, la mosaïque, la peinture murale, la photographie, la sculpture, l'architecture, la sérigraphie, le vitrail, la conception Web, etc., mais aussi d'autres formes d'expression, comme les arts de la scène, la musique, etc.

Afin de sélectionner le lauréat canadien du trophée Art et Sport 2014 du CIO, le Comité olympique canadien (COC) entend dresser une courte liste d'œuvres d'ici le 31 décembre 2014 et exposer les œuvres ainsi présélectionnées. On nommera par la suite le lauréat du trophée Art et Sport 2014 du CIO à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle du COC qui se déroulera du 17 au 19 avril 2015 à Toronto.



Nous sollicitons donc, auprès des artistes canadiens, des propositions d'œuvres qui incarnent l'Olympisme; notons d'ailleurs que les propositions seront soumises à l'examen d'un jury sélectionné par le COC. Afin de faciliter la réception des propositions, nous prions chacun des artistes de soumettre une photo (ou autre copie électronique qui peut être affichée sur un site Web) d'au plus une œuvre accompagnée d'une courte description (d'un maximum de 25 mots) de l'œuvre proposée. À la discrétion du COC, chaque œuvre soumise par voie électronique pourra être affichée en public, notamment sur le site Web du COC, afin de mettre en valeur les artistes et créateurs qui contribuent à faire rayonner l'esprit de l'Olympisme.

Les propositions doivent être envoyées à l'adresse : SportandArt@olympic.ca.

Les propositions présélectionnées seront affichées sur le site Web : <http://olympic.ca/sportandart2014/>.

Pour être mises en nomination pour le trophée Art et Sport 2014 du CIO, les œuvres présélectionnées devront être acheminées sous forme matérielle aux bureaux du COC à Toronto, en Ontario, au plus tard le 10 avril 2015.

Je suis impatient de recevoir des copies de vos œuvres symbolisant l'Olympisme et de mettre en valeur les merveilleux talents de nos artistes et créateurs canadiens par le biais du trophée Art et Sport 2014 du CIO.

Mes salutations les plus cordiales,

Peter Lawless,
Président, Comité des prix et de la reconnaissance